CATALOGUE FORMATION

Des formations continues conçues pour les agents territoriaux et les élus

2027

afigese

- Finances publiques
- Contrôle de gestion
- Évaluation des politiques publiques
- Démarches managériales et organisationnelles

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOMMAIRE

Les Formations AFIGESE

- L'esprit des formations 4
- Les méthodes pédagogiques et d'évaluation 4
- La Commission Formation 5
- Les formations Inter et Intra 6

Le catalogue 2026

- Calendrier des formations 9,24,34,38

Programmes des formations

- Finances publiques locales 9-23
- Contrôle de gestion 24-33
- Évaluation des politiques publiques 34-37
- Démarches managériales et organisationnelles 38-42

Inscription

- Biographies des formateurs 43-44
- Bulletin d'inscription 45
- Grille tarifaire 46
- Financement 47
- Modalités et règlement 48

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION

Organisme agréé par le Ministère pour la formation des élus locaux

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

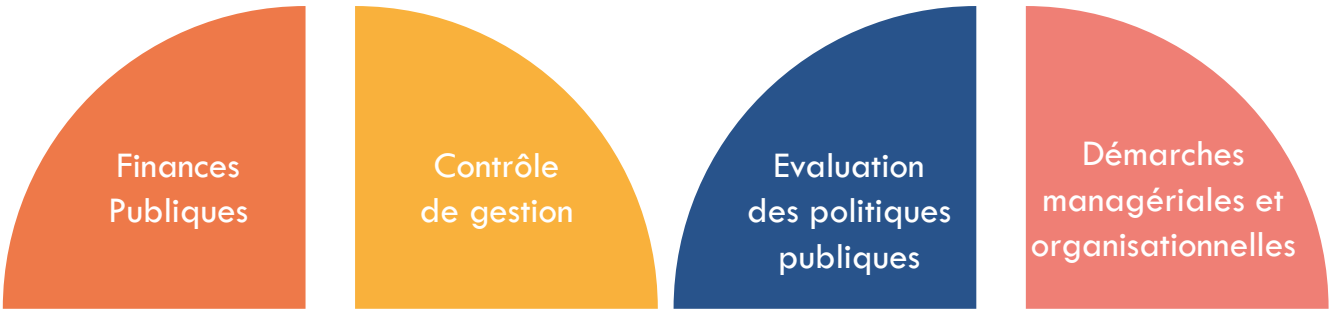
Liberté Égalité Fraternité

Qualité des formations

L'AFIGESE est un organisme de formation agréé pour les formations des élus locaux, référencé au Datadock et certifié organisme de formation Qualiopi.

L'esprit des formations de l'AFIGESE

Depuis 25 ans, l'association AFIGESE propose des formations aux **professionnels des collectivités territoriales** (Directeurs généraux, directeurs adjoints, responsables de service, contrôleurs de gestion, etc.) mais aussi auprès des élus locaux dans les domaines suivants :



Les formations de l'AFIGESE reposent sur :

- Une **adéquation avec les interrogations actuelles des collectivités territoriales**
- Une volonté de dispenser des **formations animées par des praticiens des collectivités territoriales** sélectionnés pour leur expérience, leur sens de la pédagogie et leur engagement, qui présentent en alternance : notions théoriques, expériences, outils et procédures.
- La poursuite d'une **politique de tarification abordable** pour toutes les collectivités.

Les méthodes pédagogiques et d'évaluation



• Les formations sont dispensées en présentiel et en distanciel. **Les groupes sont limités à 20 personnes** pour permettre aux participants d'être formés dans les meilleures conditions. Pour les formation en distanciel, le nombre de stagiaires peut être réduit selon la méthodologie appliquée.

• Pour l'inter comme pour l'intra, les formations de l'AFIGESE allient différentes méthodes pédagogiques : **cours théoriques, cas pratiques, échanges ou encore exercices.**

• Deux niveaux sont mis en place pour des formations adaptées :

Sensibilisation
Pour les personnes non expérimentées dans le domaine concerné ou qui prennent leurs fonctions dans ce domaine.

Perfectionnement
Pour les personnes possédant déja une expérience et souhaitant se perfectionner sur un volet spécifique de leur métier.



• Un **questionnaire pré-formation** est transmis aux participants pour connaître leurs attentes et permettre aux formateurs de s'y adapter en amont. De plus, pour continuer à leur permettre d'atteindre leurs objectifs, les participants sont à nouveau interrogés en fin de session pour avoir leur retour « à chaud ». Enfin, nous restons disponibles pour toute remarque ou question complémentaire, avant, pendant et après la formation.

La Commission Formation

Marion CABELLIC, Présidente de la Commission Formation de l'AFIGESE



« La Commission Formation de l'AFIGESE, composée d'adhérents représentant les différents métiers de l'association, continue de soumettre un programme adapté aux besoins repérés dans nos collectivités locales.

Nos expériences et pratiques permettent à l'AFIGESE de privilégier les sujets en lien avec l'actualité au travers de cas pratiques, de présentations d'outils et de procédures. L'AFIGESE étant un réseau de praticiens, les échanges et débats sont au cœur de nos formations.

Le catalogue 2027 que nous vous présentons tient compte de ces éléments et vous propose un programme qui répond aux enjeux de nos métiers : la maîtrise du pilotage budgétaire, la qualité comptable mais aussi l'optimisation de la gestion par des démarches et des outils performants en passant par l'évaluation des politiques publiques comme pilier d'une gestion efficiente. Nous proposons également des formations transversales à nos métiers dans le domaine du management opérationnel. »





Pilotes des formations en finances :

Marie-Christine BARANGER, Agente comptable principale, Office National des Forêts
et **Marion CABELLIC,** Directrice accompagnement partenariat et Europe, Métropole Européenne de Lille



Pilote des formations en contrôle de gestion :

Alain PERELSTEIN, Consultant en management public, ancien responsable de l'appui à la performance, Région des Hauts-de-France



Pilote des formations en évaluation des politiques publiques :

Gilles ALFONSI, Inspecteur général , Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis



Pilote des formations en démarches managériales et organisationnelles :

Florence VANHEE, Directrice du pilotage et de l'accompagnement au changement, Communauté Urbaine de Dunkerque

Des formations INTER sur site

L'AFIGESE propose des formations continues **INTER** à destination des agents de collectivités territoriales.
Conçues comme un lieu d'échange et de partage d'expériences entre pairs, les formations de l'association AFIGESE sont dispensées par des praticiens issus de toutes les strates de collectivités afin de répondre au plus près des préoccupations actuelles des stagiaires.

Se former aussi en INTRA avec l'AFIGESE

Des formations INTRA en présentiel ou en visioconférence



Votre collectivité territoriale a un besoin de formation spécifique sur un domaine en lien avec les finances publiques locales, le contrôle de gestion, l'évaluation des politiques publiques ou bien encore les démarches managériales et organisationnelles ?
Un **formateur qualifié** de l'AFIGESE peut intervenir au sein de votre organisme afin de dispenser une formation élaborée à partir de votre cahier des charges.

L'AFIGESE propose deux types de formations INTRA aux collectivités locales :

- **Adaptation** d'une formation déjà présente au catalogue avec personnalisation des problématiques et des enjeux
- **Création** d'une formation sur-mesure

Les actions de formation ne sont pas des démarches de conseil et d'accompagnement des collectivités. Il s'agit d'actions permettant l'acquisition, l'entretien ou le perfectionnement des connaissances des agents et élus.

Exemples de formations sur-mesure et adaptées réalisées :

Domaines	Intitulé de la formation	Durée (en j)	Nb d'agents
Finances Locales	Analyse budgétaire	2	5 à 15
Finances Locales	PPI et mise en œuvre des AP/CP	2	10 à 15
Finances Locales	Réussir une démarche de contrôle interne dans le cadre de l'exécution comptable	2	20
Démarches managériales et organisationnelles	L'accompagnement au changement	1	10 à 20
Contrôle de gestion	DSP et concessions	4	15
Contrôle de gestion	Construction d'outils de pilotage et de suivi de l'activité	2	15
Evaluation des politiques publiques	Préparer, élaborer et animer une démarche d'évaluation des politiques publiques	2	20

Des formations à destination des élus

L'AFIGESE souhaite également mettre son expertise au service des **élus locaux** qui émettent un besoin de savoirs techniques face aux défis actuels rencontrés dans les collectivités territoriales.

Ainsi, notre association est agrée organisme de formation a auprès des élus locaux depuis 2017.

Organisme agréé par le Ministère pour la formation des élus locaux

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
Liberté
Égalité
Fraternité

Exemples de formations proposées aux élus :

Intitulé de la formation
Comment construire une démarche d'audit de début de mandat ?
Le contrôle et l'analyse des partenaires associatifs
Acculturation financière des élus : les fondamentaux
Acculturation financière des élus : la gouvernance financière
Elaborer un budget communal

De plus, toutes les formations présentes au sein de ce catalogue peuvent faire l'objet d'une adaptation par nos **formateurs qualifiés** pour répondre à un besoin spécifique formulé par les élus de votre collectivité.

Processus

Le processus d'analyse et de définition des besoins en formation se déroule en plusieurs étapes :

• **Réception de la demande,** suite au recueil des besoins identifiés. A ce stade, l'objectif est de bien comprendre et clarifier la demande : quels sont les objectifs à réaliser ? Quel est le contexte ? Quel programme mettre en place ?

• **Conception de la formation,** grâce à la demande formalisée et à des échanges avec la collectivité pour bien appréhender le besoin, un projet de formation est créé. Des allers/retours sont nécessaires pour ajuster au mieux la formation aux besoins des collectivités demandeuses.

• **Application :** la formation est réalisée selon la proposition retenue. Une évaluation des stagiaires est proposée à la fin de la session afin de connaitre leur satisfaction suite à cette formation. Le bilan des évaluations est réalisé par l'AFIGESE et envoyé au service demandeur.



Formations INTER 2027

Programmes des formations

Programmes des formations en Finances Publiques Locales ..... Pages 8 à 23

Programmes des formations en Contrôle de Gestion ..... Pages 25 à 34

Programmes des formations en Évaluation des Politiques Publiques ..... Pages 35 à 38

Programmes des formations en Démarches Managériales et Organisationnelles ..... Pages 39 à 43

Nouveauté 2027

Les modules courts

Formations INTER 2027

Finances Publiques Locales

Blocs de compétences	Intitulé de la formation	Niveau	Dates et Lieux	Page
Elaboration d'un budget	**Identifier les leviers budgétaires et piloter une démarche d'optimisation**	Perfect.	21 et 22 janvier - Paris 16 et 17 septembre - visio	p. 10
	La programmation pluriannuelle et la gestion des autorisation de programme / crédits de paiement	Sensib.	22 et 23 mars - Paris	p. 11
	Approfondir l'analyse financière des collectivités	Perfect.	3 et 4 juin - Paris	p. 12
	Maitriser le pilotage budgétaire infra-annuel du juste niveau des emprunts de fin d'année *Nouvelle formation* Module court	Perfect.	4 novembre - visio	p. 13
Optimisation des recettes	**Acquérir une méthodologie d'analyse de vos activités au regard de la TVA et en comprendre les incidences budgétaires et financières**	Sensib.	7 et 8 juin - Paris	p. 14
	Sécuriser et optimiser la TVA des projets structurants de votre collectivité	Perfect.	25 et 26 novembre - Paris	p. 15
	EPCI : Enjeux et méthodologie d'une démarche de recherche de subventions (Etat, Europe, collectivités,...) Module court	Sensib.	21 mai - visio 26 novembre - Paris	p. 16
Optimisation des dépenses	**Élaborer une stratégie et un pilotage de la dette et de la trésorerie**	Perfect.	15 et 16 mars - Paris 15 et 16 novembre - Paris	p. 17
	Optimiser les ressources financières des collectivités grâce à une gestion active de leur patrimoine	Sensib.	27 et 28 mai - Paris	p. 18
	Les grands principes du contrôle de la dépense *Nouvelle formation*	Sensib.	11 et 12 octobre - Paris	p. 19
Fiabilisation des comptes	**Comment bien préparer le Compte financier unique (CFU)** *Nouvelle formation*	Perfect.	19 mars - visio 8 octobre - Paris	p. 20
	La qualité comptable au service de la qualité de gestion, prérequis à la certification des comptes	Sensib.	11 et 12 mai - visio 4 et 5 novembre - Paris	p. 21
	Tout savoir sur la M57 : La M57 en pratique	Sensib.	Date à venir	p. 22
Contrôle interne financier	**Le contrôle interne dans le cadre de l'exécution comptable** *Nouvelle formation*	Sensib.	25 et 26 mars - Paris	p. 23

La programmation pluriannuelle et la gestion des autorisations de programme / crédits de paiement *(AP/CP)*

22 et 23 mars - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- Appréhender le cadre juridique permettant l'utilisation des AP/CP
- S'approprier la gestion quotidienne et les traitements annuels des AP/CP
- Définir des règles de gestion
- Comprendre l'intérêt et les risques d'une gestion en AP/CP

Niveau SENSIBILISATION

PUBLIC

- Directeur Général Adjoint
- Directeur des finances
- Responsable et cadre chargé des finances
- Cadre impliqué dans une démarche de gestion budgétaire pluriannuelle

PRÉ-REQUIS

Maîtrise des principes des finances locales.

MATÉRIEL

Pour ceux disposant d'un règlement budgétaire et financier, un exemplaire de leur RBF.



LE FORMATEUR

Jérôme NOIRET
DGA Ressources et Moyens
Conseil Départemental de la Somme

LE MOT DE L'AFIGESE

Dans une période de contraintes budgétaires pour les collectivités (réduction de marges de manœuvre, réforme de la fiscalité, ...), il est nécessaire de regarder les alternatives de gestion permettant de dégager des marges de manœuvre pluriannuelle. A ce titre, la mise en place de la gestion en AP/CP peut répondre à cet enjeu. Mais cette dernière doit être encadrée afin d'en limiter les risques.

PROGRAMME

1. Les différents modes de gestion

- Concept et définitions
- Avantages et inconvénients du mode de gestion pluriannuel
- Rappel du cadre législatif et règlementaire :

M14, Départements, Régions, Etat

2. Le cycle de vie des AP/CP

- Quel périmètre de l'AP
- Le débat d'orientation budgétaire
- Le vote de l'AP
- L'affectation et l'engagement
- Mandatement, les virements, le lissage des crédits de paiement :

la problématique des reports de crédits de paiement

- Les états de synthèse

3. La gestion pluriannuelle, prospective et risques budgétaires

- La programmation pluriannuelle des investissements
- Le lien avec la préparation budgétaire et la prospective financière
- Les risques d'une gestion non maîtrisée

4. La définition des règles de gestion

- Les règles de caducité
- La gestion budgétaire des autorisations de programme :

la problématique du calendrier budgétaire

- Le taux de couverture des AP/CP

5. La mise en oeuvre et le Règlement budgétaire et financier (RBF)

- Objectif
- Méthodologie d'élaboration
- Principales dispositions
- Exemples

Identifier les leviers budgétaires et piloter une démarche d'optimisation

21 et 22 janvier - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

16 et 17 septembre - visio
De 9h30 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- Savoir identifier les principaux leviers d'optimisation des ressources ainsi que les gisements d'économies
- Proposer des méthodes et mode d'animation
- Réussir une démarche d'optimisation

Niveau PERFECTIONNEMENT

PUBLIC

- Directeur Général Adjoint
- Directeur de Directions fonctionnelles : conseil et contrôle de gestion, finances, RH, évaluation des politiques publiques

PRE-REQUIS

• Connaissance des principes et présentation des comptes budgétaires d'une collectivité



LE FORMATEUR

Damien DELAINE
Directeur Adjoint des Finances mutualisé
Ville de Valence, Romans et Agglomération Valence Romans Agglo

LE MOT DE L'AFIGESE

Après avoir traversé la crise sanitaire, les collectivités locales sont confrontées au nouveau contexte économique qui ne laisse plus guère le choix que d'optimiser leur gestion. Mais, au-delà d'une simple identification des gisements d'économies, la maîtrise durable de leurs ressources et de leurs dépenses suppose de relever le défi managérial posé par la recherche de manœuvre, parfois d'envergure, à travers la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la collectivité.

PROGRAMME

1. Les principaux leviers d'optimisation

• Pourquoi rechercher des marges
• Principales marges de manœuvre liées à la dépense publique
  - La maîtrise des dépenses de gestion courante
  - Focus sur les démarches de maîtrise de la masse salariale
  - L'optimisation des recettes de fonctionnement
  - Repenser l'organisation et les modes de gestion des équipements
  - L'optimisation du patrimoine immobilier et des coûts d'investissement
  - Revisiter le périmètre des politiques publiques

2. Réussir une démarche d'optimisation

• Facteurs clés de succès d'une démarche d'optimisation
• Le dialogue de gestion au service d'une meilleure allocation des ressources
• Relever le défi managérial d'une démarche d'optimisation

Approfondir l'analyse financière des collectivités

3 et 4 juin - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- Connaître les principes et utiliser les méthodes d'analyse financière d'une collectivité
- Identifier les leviers budgétaires et leur incidence dans le cadre d'une prospective financière permettant de définir la stratégie financière d'une collectivité

Niveau PERFECTIONNEMENT

PUBLIC

- Directeur Général,
- Directeur Général Adjoint,
- Responsable financier et non financier

PRÉ-REQUIS

- Connaissance des principes et présentation des comptes budgétaires d'une collectivité



LE FORMATEUR

Cédric SOCKEEL
Directeur des Finances
Communauté urbaine de Dunkerque

LE MOT DE L'AFIGESE

La prospective budgétaire est un élément décisif pour élaborer une stratégie pluriannuelle en matière d'investissement, de fiscalité, d'évolution des dépenses de fonctionnement ou pour mesurer la soutenabilité de la dette. Dans un contexte d'accentuation des contraintes budgétaires, c'est une fonction capitale qui est amenée à se développer dans de nombreuses collectivités.

PROGRAMME

1. Objectifs et principes d'analyse financière

- Les objectifs et la démarche d'analyse financière
- Les différents périmètres possibles de l'analyse financière (budget principal, budgets consolidés…)
- Les destinataires et utilisateurs de l'analyse financière (interne et externe)
- Les différentes approches d'analyse financière (comparaison analyse financière des collectivités et analyse financière privée)

2. Analyse financière rétrospective

- Les opérations préalables indispensables de retraitements et de réagencements de comptes budgétaires
- Les principaux indicateurs d'analyse financière (Épargne, endettement, mode de financement des investissements, fonds de roulement…) et leur référence

3. Analyse financière prospective

- Sensibilisation aux concepts de prospective financière (cercle vicieux/vertueux)
- Les étapes de construction d'une prospective financière (fixation d'indicateurs cibles, détermination d'un PPI, détermination d'hypothèses fixes et variables…)
- Cas pratique de prospective selon différents scenario (évolution des dépenses, emprunt, fiscalité)
- Outil d'analyse financière sous EXCEL et exemple de communication d'analyse financière

Maitriser le pilotage budgétaire infra-annuel du juste niveau des emprunts de fin d'année

Module court

4 novembre - visio
De 14h à 17h (3h)

OBJECTIFS

- Maitriser les différentes techniques de projection budgétaire infra-annuelles (fonctionnement et investissement) d'un pré CA /CFU
- Dimensionner le juste niveau d'emprunt de fin d'année selon un niveau de fonds de roulement cible adapté à la taille de sa collectivité
- Identifier les types d'emprunts à souscrire et leurs caractéristiques
- Exploiter un outil excel préconçu

Niveau PERFECTIONNEMENT

PUBLIC

- Analyste financier / Gestionnaire de dette,
- Directeur des Finances,
- Directeur Général des Services,
- Directeur Général Adjoint,

PRÉ-REQUIS

Cette formation en format court s'inscrit dans la poursuite de la formation « approfondir l'analyse financière des collectivités ».

MATÉRIEL

- PC
- Excel

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, cas pratiques et échanges avec les participants.

LE MOT DE L'AFIGESE

La prospective budgétaire est un élément décisif pour élaborer une stratégie pluriannuelle en matière d'investissement, de fiscalité, d'évolution des dépenses de fonctionnement ou pour mesurer la soutenabilité de la dette. Cette formation en format court qui complète la formation sur « l'analyse financière des collectivités locales » doit permettre sa déclinaison en format infra-annuel permettant un pilotage budgétaire adapté et la juste souscription d'emprunt.

PROGRAMME

1. Rappel succint des concepts d'analyse financière prospective pluriannuelle (Epargne, Dette, FRNG)

2. Le juste dimensionnement budgétaire annuel d'emprunt et de ses caractéristiques comme acte essentiel de gestion active

3. Les méthodes de projection budgétaire des dépenses et recettes de fonctionnement et investissement et du niveau d'emprunt induit (exploitation d'un outil excel)

4. Cas pratiques



LE FORMATEUR

Cédric SOCKEEL
Directeur des Finances
Communauté urbaine de Dunkerque

Cette formation en INTRA : 01 49 17 00 01 - z.malih@afigese.fr 13

Acquérir une méthodologie d'analyse de vos activités au regard de la TVA et en comprendre les incidences budgétaires et financières

7 et 8 juin - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- Appréhender les grands principes de la TVA
- Analyser les activités de la collectivité pour ajuster la TVA
- Comprendre les différentes voies de récupération de la TVA et leurs incidences budgétaires et financières

Niveau SENSIBILISATION

PUBLIC

- Directeur Financier
- Chargé de fiscalité
- Chargé de TVA

PRE-REQUIS

Bonne connaissance des règles de comptabilité publique et/ou privée

MATÉRIEL

- Calculatrice
- Exemples de problématiques TVA rencontrées dans votre collectivité



LE FORMATEUR

Richard BIENCOURT
Conseiller aux Décideurs Locaux DRFIP Auvergne Rhône Alpes et Département du Rhône

LE MOT DE L'AFIGESE

Dans ce contexte financier contraint, où l'effort est désormais ciblé sur les dépenses de fonctionnement, une meilleure connaissance de la TVA peut s'avérer être un levier intéressant pour faire de l'optimisation. Par ailleurs, une bonne analyse de la TVA est essentielle avant le démarrage d'un projet structurant, sa non-récupération pouvant entraîner un surcoût financier de 20%. Ce stage de sensibilisation permettra aux stagiaires d'acquérir une méthodologie pour identifier les problématiques TVA (et donc les enjeux financiers) dans leur collectivité.

PROGRAMME

1. Les principes de base de la TVA

- La TVA : un élément constitutif du prix
- Les notions de consommateur final - opérateur économique
- Les conditions de déduction (fond et forme)
- La comptabilisation et la déclaration de la TVA.
- La demande de remboursement de crédit de TVA (exercices pratiques)
- Les règles de prescription fiscale en matière de TVA
- Le rescrit fiscal

2. Analyse de la TVA dans les collectivités locales

- Les règles d'assujettissement des collectivités locales (positionnement de la collectivité en tant que consommateur final ou opérateur économique)
- Focus particulier sur la TVA des opérations immobilières (locations, ventes, constructions ...)
- Méthodologie d'analyse des activités au regard de la TVA

3. Identification des voies de récupération

- La voie fiscale : obligations comptable, fiscale et déclarative.
- La voie de compensation par le FCTVA : réglementation générale, principes d'éligibilité, gestion automatisée depuis 2021 (calendrier ; état déclaratif ; liquidation, contrôle..).
- L'articulation des 2 systèmes et les cas de double exclusion.
- Un cas particulier : l' »ancien » système dérogatoire du transfert de droit à déduction…

Sécuriser et optimiser la TVA des projets structurants de votre collectivité

25 et 26 novembre - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- Comprendre l'importance de l'affectation de la dépense dans la récupération de TVA
- Savoir traiter la TVA grevant les équipements publics (hors DSP)
- Mesurer l'incidence TVA des différents modes d'exploitation d'un service public
- Appréhender les règles de territorialité de la TVA

Niveau PERFECTIONNEMENT

PUBLIC

- Directeur Financier
- Chargé de fiscalité
- Chargé de TVA

PRE-REQUIS

- Maîtrise des principes de base de la TVA
- Bonne connaissance des règles de comptabilité publique et/ou privée

MATÉRIEL

- Calculatrice
- Exemples de problématiques TVA rencontrées dans votre collectivité



LE FORMATEUR

Richard BIENCOURT
Conseiller aux Décideurs Locaux
DRFIP Auvergne Rhône Alpes et Département du Rhône

LE MOT DE L'AFIGESE

Ce stage de perfectionnement, qui complète les notions de base acquises pendant la session de sensibilisation (page précédente), doit permettre au stagiaire de sécuriser et d'optimiser la gestion de la TVA dans sa collectivité.

PROGRAMME

1. Les règles d'affectation de la dépense et de lien direct
- Notion d'assujetti/redevable partiel
- Principe d'affectation de la dépense/lien direct
- Le coefficient de déduction
- Les secteurs d'activité et la clé de répartition économique

2. Traitement de la TVA sur les équipements publics (hors DSP)
- Affectation multiple et incidence TVA/FCTVA
- Mise à disposition à un tiers (à titre gratuit ou onéreux)
- Les changements d'affectation et les cessions
- La taxation de la livraison à soi-même

3. Modes d'exploitation d'un service public et conséquences au regard de la TVA
- La régie directe
- L'exploitation déléguée
- La régie intéressée

(+incidences TVA/FCTVA)

3. Les règles de territorialité
- Notion de territoire
- Distinction Acquisitions de biens/Prestations de service
- Règles de la TVA intracommunautaire/étrangère
- Principe d'auto-liquidation

EPCI : enjeux et méthodologie d'une démarche de recherche de subventions (État, Europe, collectivités, …)

Module court

21 mai - visio
De 14h00 à 17h00 (3h)

Module 6 h

26 novembre - Paris
De 9h30 à 17h00 (6h)

OBJECTIFS

- Savoir identifier les co-financeurs selon les politiques publiques visées
- S'approprier les étapes et comprendre la méthode de rédaction des dossiers de demande de subvention
- Appréhender les enjeux du déploiement d'une démarche de recherche de financements en interne

Niveau SENSIBILISATION

PUBLIC

- Responsables financiers
- Responsables opérationnels non financiers

PRE-REQUIS

Aucun

Module 6 h

Pour aller plus loin

+ étude de cas
+ échanges entre pairs

LE MOT DE L'AFIGESE

Devant le besoin de diversification des financeurs, à l'heure où les recettes se raréfient et où les priorisations en investissement doivent être travaillées, il est pertinent de s'interroger sur le déploiement d'une démarche de recherche de financements. Les subventions d'État, les crédits européens, peuvent constituer de réels effets leviers afin de faire émerger des projets d'investissement, le reste à charge étant moindre.
Cette formation, destinée aux EPCI, vous permettra d'identifier des pistes de financement et de comprendre les enjeux organisationnels internes d'une telle démarche.

PROGRAMME

1. Panorama des co-financeurs : de la nécessité de s'approprier les appels à projets, redéfinis parfois tous les ans, et d'en comprendre les attentes et les modalités de dépôt

- Les subventions « classiques » de l'État (Fonds vert, DSIL, DETR, et Fnadt) - Focus sur la circulaire 2026
- Les subventions gérées par les agences de l'Etat : Agence de l'Eau, Adème, ANCT
- Les financeurs institutionnels locaux : l'exemple sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille
- Les fonds structurels européens
- La dématérialisation des dépôts

2. Une recherche de financement en fonction des politiques publiques exercées : un partage des compétences qui permet des cofinancements croisés

- Quelques exemples de thématiques (pistes cyclables, renaturation, rénovation énergétique, culture)
- Exercice : le montage d'un dossier de demande de subvention : méthode et conseils à partir d'un exemple concret

3. La mise en place, en interne, d'une démarche de recherche de subventions

- Une organisation permettant un recensement des projets
- Le pilotage des dossiers et leur suivi technique et financier (phase amont et aval de la démarche)
- Quelques outils à mettre en place : tableau de bord, acculturation des opérationnels, etc…
- Les écueils à anticiper (délais/audits/évaluation)

LES FORMATRICES



Marion CABELLIC
Directrice Accompagnements, Partenariats et Europe, Métropole européenne de Lille



Laurianne JASKOLSKI
Responsable de l'équipe Accompagnement, Métropole européenne de Lille

Optimiser les ressources financières des collectivités grâce à une gestion active de leur patrimoine

27 et 28 mai- Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- Comprendre l'importance de la réalisation d'un inventaire physique
- S'assurer de la bonne valorisation des immobilisations
- Etre en capacité de rationaliser les coûts d'exploitation
- Définir une stratégie de gestion immobilière

Niveau SENSIBILISATION

PUBLIC

- Responsable et directeur financiers
- Contrôleur de gestion
- Agent comptable et financier

PRE-REQUIS

- Aucun

LE MOT DE L'AFIGESE

Dans un contexte de ressources financières de plus en plus contraint, les collectivités territoriales doivent explorer toutes les pistes d'optimisation. La formation propose de vous retracer les différents pré-requis indispensables en matière de gestion active en terme de connaissance physique comme juridique et fiscale de votre patrimoine.
Les différentes modalités de gestion de celui-ci vous seront également présentées au travers d'exemples avec notamment l'outil de gestion active du patrimoine ayant reçu le Prix de l'innovation financière de l'AFIGESE.

PROGRAMME

1. Réaliser un inventaire physique du patrimoine

- Evaluer la valeur du patrimoine
- Déterminer le statut et l'affectation de chaque bien
- Recenser les types d'occupation des locaux

2. Stratégie de gestion patrimoniale

- L'élaboration du schéma directeur / projet patrimonial
- L'apurement de l'actif
- Rationaliser les coûts d'exploitation
- Rationaliser la gestion du parc
- Améliorer la qualité des documents comptables

LES FORMATEURS



Marie-Christine BARANGER
Agent comptable
Office National des Forêts



Maxence VAN STEIRTEGHEM
Chef du Bureau budgétaire
Ville de Paris

Comment bien préparer le Compte financier unique (CFU)

19 mars- visio
De 9h30 à 17h00 (6h)

8 octobre - Paris
De 9h30 à 17h00 (6h)

OBJECTIFS

- Préparer un CFU en toute autonomie et améliorer la qualité des annexes
- Utiliser le CFU pour améliorer la connaissance de ses comptes
- Anticiper la préparation du CFU pour faciliter sa préparation

Niveau PERFECTIONNEMENT

PUBLIC

- Directeur ou chef du service des finances
- Agents des services financiers chargés d'élaborer le CFU

PRE-REQUIS

Connaissance de la comptabilité publique (M57)



LA FORMATRICE

Juliette BOUSQUET
Directrice Générale Adjointe Finances,
Ville de Sceaux

LE MOT DE L'AFIGESE

Cette formation s'appuie sur l'expérience d'une collectivité expérimentatrice du CFU et se base sur des apports théoriques (M57) et sur une expérience pratique. Les stagiaires étudieront les principales annexes ainsi que la méthodologie de mise en place du CFU avec le comptable public.

PROGRAMME

1. Présentation générale du CFU (enjeux / objectifs / pré-requis)

- Méthode pour lancer le CFU : l'expérimentation
- Enjeux du CFU : pourquoi l'Etat a-t-il délaissé le couple CA/CDG au profit du CFU
- Prérequis pour passer au CFU
- Présentation générale du CFU

2. Comment bien préparer en amont son CFU

- Bien préparer sa fin d'année avec le comptable (calendrier de fin d'année, contrôles de balances)
- Anticiper la fabrication des annexes tout au long de l'année
- Se coordonner avec les services producteurs d'annexe
- Préparer les délibérations et la séance de vote du CFU

3. Comment élaborer le CFU définitif avec son comptable public

- Les étapes d'élaboration du CFU par le comptable et l'ordonnateur

4. Méthode et conseils pratiques pour rédiger des annexes conformes et correctes

- Détail des états et de leur méthode de fabrication

L'avis des stagiaires

« La formatrice est très claire dans ses explications et sait transmettre son enthousiasme, ce qui donne envie d'apprendre. »
« Très bonne formation. Tous les objectifs sont atteints.»

Cette formation en INTRA : 01 49 17 00 01 - z.malih@afigese.fr

Tout savoir sur la M57 : La M57 en pratique

Date à venir

Niveau
SENSIBILISATION

OBJECTIFS

- Maîtriser les principes budgétaires et comptables fondamentaux du référentiel M57
- Comprendre les impacts budgétaires et comptables des opérations (dépenses, recettes, opérations patrimoniales)
- Mettre en œuvre les opérations de clôture en M57 dans une logique de fiabilisation des comptes
- Identifier les enjeux de qualité comptable pour la collectivité

PUBLIC

- Chefs de service finances, comptabilité,
- Gestionnaires comptables
- Personne ayant une expérience financière et comptable au sein d'une collectivité.

PRE-REQUIS

- Avoir connaissance de la comptabilité publique, connaissance des règles des budgets locaux.

LE MOT DE L'AFIGESE

Cette formation se distingue par une approche très opérationnelle de la M57, pensée pour des praticiens qui souhaitent aller au-delà des rappels généraux et sécuriser concrètement leurs opérations de gestion. Elle ne se limite pas à présenter le cadre réglementaire : elle propose une lecture directement applicable aux situations rencontrées par les collectivités, avec des schémas clairs, des exemples concrets et un focus sur les points les plus sensibles de la clôture, des immobilisations, des provisions et des opérations patrimoniales.

PROGRAMME

1. Maîtriser les principes budgétaires et comptables fondamentaux du référentiel M57

2. Comprendre les impacts budgétaires et comptables des opérations (dépenses, recettes, opérations patrimoniales)

3. Mettre en œuvre les opérations de clôture en M57 dans une logique de fiabilisation des comptes

4. Identifier les enjeux de qualité comptable pour la collectivité

LES FORMATEURS



Marie-Christine BARANGER
Agente comptable principale, Office National des Forêts



Christophe DUPUCH
Adjoint au chef de service de l'expertise comptable, Direction des Finances, Ville de Paris



Juliette BOUSQUET
Directrice Générale Adjointe Finances, Achats publics et informatique Ville de Sceaux

Élaborer une stratégie et un pilotage de la dette et de la trésorerie

15 et 16 mars - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

15 et 16 novembre - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- Appréhender l'environnement économique et ses conséquences sur le financement des collectivités locales
- Identifier les acteurs et les modes de financement
- Élaborer une stratégie de dette et de trésorerie
- Partager des expériences

Niveau PERFECTIONNEMENT

PUBLIC

- Directeur Général
- Directeur Général Adjoint
- Responsable Financier et non financier

PRE-REQUIS

- Maîtrise les fondamentaux de la gestion de dette : son rôle au sein de la fonction finance, conditions de recours à 'emprunt, notions de base (amortissement, taux d'intérêt ...)



LE FORMATEUR

Guillaume FOQUE
Analyste Financier en charge de la dette et de la trésorerie
Métropole Européenne de Lille

LE MOT DE L'AFIGESE

Le recours à l'emprunt engage souvent la collectivité à long terme. Cette décision ne doit donc pas répondre uniquement à une recherche d'équilibre budgétaire mais s'inscrire dans une véritable stratégie de dette. Cette formation apporte des éléments théoriques et un retour d'expériences pratiques d'experts territoriaux sur les mécanismes financiers déterminant le coût d'un crédit pour une collectivité. Le module permet également de développer les compétences et les outils nécessaires à la mise en œuvre d'une stratégie d'endettement et à son pilotage opérationnel.

PROGRAMME

1. L'environnement financier mondial

- Enjeux et conséquences de l'environnement économique mondial, les instruments de la politique monétaire, les évolutions des marchés de taux d'intérêt

2. Le financement de la dette locale

- Les acteurs du financement de la sphère publique locale (banques, Caisse des Dépôts et Consignation, Banque Européenne d'Investissement, obligataire, nouveaux entrants)
- Les modes de financement à disposition des collectivités

3. La mise en place d'une stratégie d'endettement

- Les nouveaux flux : le financement et la couverture des besoins futurs d'emprunt et de trésorerie (définition du besoin et des critères d'analyse, consultation, dépouillement et négociation des offres)
- Les opérations sur le stock de dette existant (renégociation, refinancement): cas pratique

4. Le pilotage et la communication : entre obligations légales et démarche volontariste

- Le pilotage de la dette au quotidien : outils, indicateurs et reporting
- Les obligations en matière de communication
- Le régime des décisions et des délégations

Les grands principes du contrôle de la dépense

11 et 12 octobre - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- Comprendre les grandes phases de la dépense et le rôle des différents acteurs
- Connaitre les contrôles à réaliser à chaque étape
- Être en capacité de réaliser les contrôles sur les dépenses

Niveau SENSIBILISATION

PUBLIC

- Agents en charge de l'exécution de la dépense
- Responsable de l'exécution de la dépense

PRE-REQUIS

Aucun

LE MOT DE L'AFIGESE

Le contrôle de la dépense est une étape fondamentale dans l'exécution financière du budget d'une collectivité. Connaitre les modalités de contrôles permet d'optimiser cette phase d'exécution et fiabilise les restitutions budgétaires.

PROGRAMME

1. Le processus de la dépense

- Le rôle des acteurs
- La chaîne de la dépense
- Les fondamentaux réglementaires

2. Les différents contrôles en matière de dépense

- Contrôles ordonnateur / contrôles comptable public
- Quelles justifications des contrôles : A chaque étape du flux de la dépense
- Les contrôles par type de dépenses :
  - Dépenses hors marchés
  - Dépenses sur marchés



LA FORMATRICE

Marie-Christine BARANGER
Agente comptable principale,
Office National des Forêts

La qualité comptable au service de la qualité de gestion, prérequis à la certification des comptes

11 et 12 mai - visio
De 9h30 à 17h00 (12h)

4 et 5 novembre - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- Mesurer les intérêts et limites de l'information réglementaire dans l'amélioration de la qualité de gestion
- Appréhender l'intérêt du contrôle interne pour fiabiliser la qualité comptable
- Interroger la fonction financière pour faire émerger une information utile à la qualité de gestion
- Adapter la qualité des procédures internes afin d'initier une démarche de certification des comptes

Niveau SENSIBILISATION

PUBLIC

- Directeur Général Adjoint
- Directeur Financier
- Personne intéressée par le management de la fonction financière

PRE-REQUIS

- Bonnes connaissances des finances locales

LE MOT DE L'AFIGESE

Un module destiné à compléter la vision normative de la comptabilité par une approche qualitative au service d'une information financière exhaustive indispensable pour élaborer une stratégie d'amélioration de la qualité de gestion.

PROGRAMME

1. La qualité comptable

- Apports et limites
- Présentation du contrôle interne
- Retour d'expérience sur le processus de la dépense et application dans le champ de l'action sociale

2. La qualité comptable au service de la qualité de gestion

- Comptabilité d'engagement et rattachement
- Programmation des investissements
- Gestion des risques et provisions
- Gestion active du patrimoine
- Optimisation des achats
- Dette et trésorerie
- Gestion des risques externes
- L'adaptation des procédures

3. La qualité comptable mesurée au moyen de la certification des comptes : enseignements tirés de l'expérimentation de la certification des comptes d'une commune de 2017 à 2023

- La fiabilité des comptes : définition et utilité, dans un contexte actuel porteur (certification des comptes, responsabilité des gestionnaires publics)
- Les grandes briques de la fiabilité des comptes et leur impact sur la qualité de gestion (contrôle interne, gestion du patrimoine, EHB, provisions, rattachements, système d'information financier)
- Comment contrôler le niveau de fiabilité comptable atteint (certification des comptes, synthèse des comptes, outils du quotidien offerts par la DGFiP).

LES FORMATEURS



Pierre COUTURIER
Directeur Général Adjoint du pôle performance
Département du Loiret



Juliette BOUSQUET
Directrice Générale Adjointe
Finances, Achats publics et informatique
Ville de Sceaux

Le contrôle interne dans le cadre de l'exécution comptable

25 et 26 mars - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- Comprendre ce qu'est le contrôle interne dans le cadre de l'exécution comptable
- Connaitre et savoir utiliser les différents outils de réalisation d'un plan de contrôle (outils de diagnostic et de conception)
- Pouvoir identifier les risques au sein de son activité et mettre en place des dispositifs de maîtrise adapté à la taille et aux enjeux de sa collectivité

Niveau SENSIBILISATION

PUBLIC

- Agents en charge de l'exécution budgétaire et comptable au sein de la Direction financière
- Agents de Directions métiers en charge du suivi de l'exécution budgétaire

MATÉRIEL

Si des cartographies ou organigrammes fonctionnels nominatifs ont été conçus dans leurs collectivités, venir avec ces éléments.

LE MOT DE L'AFIGESE

En fort lien avec la réforme de la responsabilité des gestionnaires publics, cette formation permet d'initier chaque stagiaire au contrôle interne et de bâtir un plan de maîtrise de ses risques.
Elle offre une méthode d'appréhension de ces risques majeurs et propose des actions pragmatiques à mettre en œuvre.

PROGRAMME

1. Comprendre le contrôle interne

- Le concept de contrôle interne
- Les différentes dimensions du contrôle interne
- Les objectifs
- Le contrôle interne financier

2. Les outils au service d'une démarche

- Présentation des outils de diagnostic : diagnostic de maîtrise des risques, cartographies
- Identification et hiérarchisation des risques
- Élaboration du plan d'actions
- Évaluation et pilotage du contrôle interne

LES FORMATEURS



Marie-Christine BARANGER
Agente comptable principale,
Office National des Forêts



Christophe DUPUCH
Adjoint au chef de service de l'expertise comptable au sein de la Direction des Finances,
Ville de Paris

Formations INTER 2027

Contrôle de Gestion

Cycle	Intitulé de la formation	Niveau	Dates et Lieux	Page
Pilotage et aide à la décision	**Comment concevoir des tableaux de bord de pilotage efficaces et systèmes d'informations décisionnels, tableaux de bord et datavisualisation ?**	Sensib.	18 et 19 mars - Paris 14 et 15 octobre - Paris	p. 26
	Réussir la mise en place d'un contrôle de gestion interne dans une collectivité locale	Sensib.	1 et 2 avril - en visio 18 et 19 novembre - Paris	p. 27
	La cartographie des risques	Perfect.	10 et 11 juin - Paris	p. 28
Information de gestion et pilotage interne	**Mener une étude tarifaire au sein de sa collectivité** *Nouvelle formation* Module court	Sensib.	3 et 4 juin 2026 - visio	p. 29
Suivi des satellites	**Optimiser la gestion des subventions des associations : de l'attribution à la lecture des comptes**	Sensib.	18 et 19 janvier - visio 1 et 2 juillet - Paris	p. 30
	Comment mener une mission d'audit d'une association ?	Perfect.	13 et 14 septembre - visio	p. 31
	Mettre en place un pilotage et un suivi des Sociétés d'Economie Mixte et des Sociétés Publiques Locales	Perfect.	20 et 21 septembre - Paris	p. 32
	Mettre en place un suivi des structures publiques de coopération : syndicats mixtes, GIP, et autres	Perfect.	22 et 23 septembre - Paris	p. 33
	DSP : de la décision au contrôle Les clés pour piloter efficacement	Perfect.	2 et 3 décembre - Paris	p. 34

Comment concevoir des tableaux de bord de pilotage efficaces et systèmes d'informations décisionnels, tableaux de bord et datavisualisation ?

18 et 19 mars - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

14 et 15 octobre - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- Élaborer un système de pilotage adapté au contexte et aux besoins avec des indicateurs pertinents
- Comprendre les principes de la datavisualisation pour concevoir des tableaux de bord lisible et compréhensible
- Discerner les avantages et les inconvénients des différentes outils pour des choix éclairés
- Être capable de réaliser des premiers tableaux de bord avec l'outil Power Bi de Microsoft (version desktop gratuite)

Niveau SENSIBILISATION

PUBLIC

- Contrôleur de gestion
- Responsable des finances
- Evaluateur de politiques publiques
- Analyste de données au sein d'une direction opérationnelle

PRE-REQUIS

- Niveau intermédiaire Excel (Microsoft)

MATÉRIEL

- Un PC portable équipé avec la suite Office dont excel



LE FORMATEUR

Bruno STAVY
Directeur de mission systèmes et outils de pilotage, Direction des finances et du contrôle de gestion
Région Occitanie

LE MOT DE L'AFIGESE

Cette formation vous guide pas à pas dans la conception de tableaux de bord clairs, lisibles et adaptés à vos besoins. Vous apprendrez à identifier les bons indicateurs, à appliquer les règles essentielles de la datavisualisation et à découvrir les principaux systèmes décisionnels, avec une initiation concrète à Power BI. Elle vous apportera des méthodes pratiques et directement transposables dans vos missions.

PROGRAMME

1er jour : Comment concevoir des tableaux de bord (TdB) efficaces ?

A - Les concepts, les bons usages et les conseils

- Les grands systèmes de pilotage
- 2 méthodes concrètes pour trouver et choisir des indicateurs pertinents
- Les 5 règles d'or à suivre pour rendre les TdB compréhensibles
- La méthodologie pour concevoir son TdB en mode Dashboard
- Présentation d'un retour d'expérience : démarche globale de mise en œuvre du tableau de bord de pilotage du manager de direction

B - Les cas pratiques

- Le tableau de bord du DGS
- Le tableau de bord d'une direction d'aide au logement social
- Le tableau de bord du manager de la piscine
- Les indicateurs d'une politique publique

2ème jour : Connaître et comprendre les SI décisionnels pour réaliser des tableaux de bord

A - Les concepts, les bons usages et les conseils

- Qu'est-ce qu'un SI décisionnel ? Comment cela fonctionne ?
- 3 types de SI décisionnels : lequel choisir pour sa collectivité ?
- Démonstrations et retours d'expérience de Business Objects, DigDash et un SI « externalisé »
- Les 5 conditions pour implanter et pérenniser un SID
- Les EPM (entreprise performance management) : quels apports par rapport au SI décisionnel ?
- SI décisionnel versus IA générative (agent conversationnel) : concurrence ou complémentarité ?

B - Initiation à Power Bi de Microsoft (version gratuite) à travers 3 cas pratiques

- Les demandes de paiement des collectivités territoriales
- Les masques et les gels du COVID
- Le Dashboard du manager de la piscine

Cette formation en INTRA : 01 49 17 00 01 - z.malih@afigese.fr

Réussir la mise en place d'un contrôle de gestion interne dans une collectivité

1er et 2 avril - en visio
De 9h30 à 17h00 (12h)

18 et 19 novembre - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- Situer les missions du contrôle de gestion interne dans une collectivité
- Présenter les outils du contrôle de gestion
- Donner du sens aux approches

Niveau SENSIBILISATION

PUBLIC

- Directeur Général Adjoint
- Direction fonctionnelle : Conseil et Contrôle de Gestion, Finances, Ressources Humaines, Evaluation des Politiques Publiques

PRE-REQUIS

- Aucun

MATÉRIEL

- Pour la visio : utilisation de Zoom, disposer d'un ordinateur avec micro et webcaméra



LE FORMATEUR

Régis DELATTRE
Chef de service Expertises Financières
Métropole Européenne de Lille

LE MOT DE L'AFIGESE

L'implantation d'un contrôle de gestion opérant ne s'improvise pas. Outre la prise en compte de la culture de la collectivité et la volonté de l'exécutif, la réussite d'une démarche de contrôle de gestion suppose des pré-requis et fondamentaux qui ne se réduisent pas aux outils de pilotage tels que les tableaux de bord ou les indicateurs notamment. Cette formation éclaire sur les conditions de réussite à la mise en place concrète d'une telle démarche.

PROGRAMME

1. Contrôle de gestion et système de pilotage dans les collectivités locales
- Articulation avec le contrôle interne
- Mission du contrôle de gestion
- Mise en place dans les collectivités locales

2. L'apport du contrôle de gestion interne dans l'approche stratégique de l'action publique
- Principe de l'action stratégique
- Segmentation stratégique
- Analyse stratégique et choix politique

3. Les outils du contrôle de gestion interne
- Le référentiel des politiques publiques
- Comptabilité analytique et tableaux prestations/moyens
- Les tableaux de bord

4. Conclusion : les enjeux de la gestion du changement et les facteurs clés de succès

L'avis des stagiaires

« Approches méthodologiques intéressantes »
« Adaptés aux enjeux de chaque collectivité participante »
« Riches débats tant sur les méthodes que sur les cas pratiques»
« Apport méthodologique et prise en compte contextes, enjeux et situations particulières »

La cartographie des risques

10 et 11 juin - Paris
de 9h30 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- Savoir construire un outil de cartographie des risques
- Animer une démarche de maîtrise par les risques
- Positionner le management des risques dans son organisation

Niveau PERFECTIONNEMENT

PUBLIC

- Contrôleur de gestion
- Chargé d'audit
- Directeur Général Adjoint
- Directeur Général

PRE-REQUIS

- Connaissances en contrôle interne
- Capacité d'animation de projet

MATÉRIEL

- Un ordinateur
- Pour la visio : utilisation de Zoom, disposer d'un ordinateur avec micro et webcaméra



LE FORMATEUR

Fabien DELCASSO
Conseiller en gestion financière/ Direction des Finances et du Contrôle de gestion
Région Occitanie

LE MOT DE L'AFIGESE

Cette formation propose d'envisager la maîtrise des risques de gestion non pas uniquement à travers le prisme des outils, et en premier lieu la cartographie des risques, mais en abordant aussi la démarche de maîtrise des risques. L'audit interne est une fonction qui a vocation à être partagée, d'où l'objectif de cette formation : aborder les outils sans oublier d'exposer la démarche.

PROGRAMME

1. Maîtriser les fondamentaux de l'approche par les risques
- Identifier et définir les risques
- Evaluer les risques
- S'inscrire dans un référentiel de contrôle interne

2. Animer la démarche d'évaluation des risques
- Associer les référents opérationnels
- Articuler la démarche avec les autres fonctions de pilotage
- Positionner l'analyse des risques de gestion aux côtés des autres domaines de risque

3. Passer de la collecte à la priorisation des risques
- Les méthodes de consolidation
- L'association de la gouvernance

4. Animer la démarche de consolidation de la maîtrise des risques
- Positionner la démarche au sein de l'organisation, s'inscrire dans le schéma des trois lignes de maîtrise, assurer le suivi des plans d'action

L'avis des stagiaires

« Tout à fait adaptés à nos besoins. Les risques, la méthode, construire la démarche (gouvernance, association des parties prenantes) »
« Bonne dynamique, bonne adaptation aux questions »
« Des outils au service de notre future démarche/des schémas qui parlent »
« Des explications très éclairantes sur la création nouvelle de la fonction audit dans notre collectivité. »

Mener une étude tarifaire au sein de sa collectivité

Module court

3 et 4 juin - visio
*De 14h00 à 17h00 (2*3h)*

OBJECTIFS

- Optimiser les ressources d'une collectivité
- Rappeler le cadre autour des redevances de service rendu
- Etablir un diagnostic et formaliser des propositions d'évolutions tarifaires

Niveau SENSIBILISATION

PUBLIC
- Contrôleur de gestion,
- Financier
- Tout cadre pouvant être amené à travailler sur les sujets tarifaires en transversalité

PRE-REQUIS
- Aucun

MATÉRIEL
- Pour la visio : utilisation de Zoom, disposer d'un ordinateur avec micro et webcaméra



LA FORMATRICE

Florence VANHEE
Directrice du pilotage et de l'accompagnement au changement
Ville et Communauté urbaine de Dunkerque

LE MOT DE L'AFIGESE

Ce module d'une durée de 3h, vous permettra de mieux comprendre la structuration, l'analyse et l'optimisation de la politique tarifaire de votre collectivité ou organisme. De l'identification des besoins autour d'un diagnostic jusqu'à la construction de la politique tarifaire, ce module de sensibilisation vous donnera les principales clés de réussite.

PROGRAMME

1. Cadrer le besoin et les attentes en matière de politique tarifaire
- Les questionnements
- Les moyens
- Les contraintes juridiques
- Les risques

2. Dresser un diagnostic de la politique tarifaire existante
- Les prestations concernées
- Le calcul économique
- Les données d'activité
- Le positionnement des tarifs

3. Construire ou réviser la politique tarifaire
- Être en capacité de proposer différents scénarios
- Construire la progressivité des tarifs
- Mesurer les impacts
- Préparer la mise en œuvre (Outils, suivi et pilotage…)

Optimiser la gestion des subventions des associations : de l'attribution à la lecture des comptes

18 et 19 janvier - visio
De 9h30 à 17h00 (12h)

1 et 2 juillet - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- S'approprier les enjeux liés à l'attribution de subventions
- Sécuriser les procédures et développer les outils de gestion grâce à des connaissances juridiques, réglementaires et financières
- Développer des propres pratiques (description des procédures d'instruction, mise en place d'outils de suivi et d'instruction, outil de suivi)

Niveau SENSIBILISATION

PUBLIC

- Directeur
- Cadre ou agent instructeur des collectivités

PRE-REQUIS

- Aucun

LE MOT DE L'AFIGESE

Issue des travaux du groupe de travail de l'Afigese, cette formation vise à répondre aux différents enjeux relevant de l'analyse et du contrôle des aides accordées aux associations. Cette formation mêlant théorie et cas pratiques, vous permettra d'optimiser votre gestion des subventions, tout au long du processus.

PROGRAMME

1. Maîtriser le cadre juridique des subventions accordées aux associations

- Rappel du cadre réglementaire et législatif qui régit l'attribution des subventions aux associations
- Risques juridiques : gestion de fait, prise illégale d'intérêt, requalification en marchés publics
- Pièces à fournir pour garantir la qualité de l'instruction
- Convention : modèles et bonnes pratiques

2. Le processus d'instruction et la lecture des comptes annuels

- Acteurs impliqués dans la procédure d'instruction et de contrôle
- Formalisation d'un processus global et les instances de décisions
- Mise en place de critères d'attribution et de calcul de la subvention
- Processus d'instruction en lien avec la procédure budgétaire
- Dossier de demande de subvention et les pièces à solliciter

3. La lecture et l'analyse des comptes annuels des associations

- Compte de résultat, bilan et annexes
- Ratios financiers et tableaux de bord

4. Les outils de suivi, d'analyse et de contrôle

- Suivi
- Analyse
- Aperçu du contrôle

LES FORMATRICES



Anne-Sophie FARDEL
Directrice des Finances et du Conseil de gestion
Ville de Beauvais et de l'Agglomération du Beauvaisis



Florence VANHEE
Directrice du pilotage et de l'accompagnement au changement
Ville et Communauté urbaine de Dunkerque

L'avis des stagiaires

« Formation très enrichissante qui m'a permis d'approfondir mes connaissances juridiques et mes compétences quant à l'analyse financière des comptes des associations »

Comment mener une mission d'audit d'une association ?

13 et 14 septembre - en visio
De 9h00 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- Construire une démarche globale de suivi et contrôle des associations
- Maîtriser la méthodologie de l'audit et les étapes clés
- Maîtriser et conduire des entretiens

Niveau PERFECTIONNEMENT

PUBLIC

- Directeur
- Cadre ou agent instructeur des collectivités

PRE-REQUIS

- Aucun

LE MOT DE L'AFIGESE

Cette formation approfondie les bases méthodologiques des missions d'audit des associations, partenaires de nos collectivités. Elle s'appuie sur une approche très pratique permettant aux participants d'échanger sur des problématiques concrètes qui relèvent de l'audit des associations.

PROGRAMME

1. L'approche globale du pilotage et identification des risques

- De l'analyse financière à l'audit
- Comment objectiver les missions

2. Méthodologie générale de l'audit :

- Présentation de l'audit, des acteurs et de la démarche globale
- Les comportements et les qualités de l'auditeur
- Les étapes de l'audit et les points clés :
  - . Les aspects organisationnels et juridiques
  - . Les activités
  - . L'analyse comptable et financière
- La méthodologie de l'audit et la formalisation des documents cadres
- La restitution et la rédaction du rapport
- Le suivi du plan d'actions
- Les points de difficultés et de vigilances



LA FORMATRICE

Anne-Sophie FARDEL
Directrice des Finances et du Conseil de gestion
Ville de Beauvais et Agglomération du Beauvaisis

Mettre en place un pilotage et un suivi des Sociétés d'Economie Mixte et des Sociétés Publiques Locales

20 et 21 septembre - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- Identifier les caractéristiques de ces structures
- Identifier les opportunités et les risques afférents
- Déterminer des outils de suivi de ces structures
- Adapter les méthodes de suivi au métier de la structure

Niveau PERFECTIONNEMENT

PUBLIC

- Responsable du contrôle de gestion
- Directeur financier
- Responsable opérationnel

MATÉRIEL

- PC portable

PRE-REQUIS

- Connaissance de base des statuts de ce type d'entreprise

LE MOT DE L'AFIGESE

Les SAEM et SPL sont des structures souples et réactives particulièrement utiles à la gestion de certaines missions de service public. Ces outils sont cependant porteurs de risques parfois importants mais évitables. Cette formation vous permet de les éviter, tout en faisant bénéficier votre collectivité de ces outils appréciables.

PROGRAMME

1. Le cadre juridique et les risques
- Les S.A. : tronc commun
- Les SAEM
- Les SPL
- Les SCIC
- La notion d'économie du projet : pourquoi une comptabilité analytique ?

2. Prévenir les risques financiers : rappel des principes de la comptabilité et de l'analyse financière

3. Une demarche de pilotage globale

LE FORMATEUR



Fabien DELCASSO
Conseiller en gestion financière/Direction des Finances et du Contrôle de gestion
Région Occitanie

L'avis des stagiaires

«Très satisfait. Le formateur a une grande expérience qu'il partage volontiers, ce qui donne du corps et de la profondeur à la partie théorique.»

Mettre en place un suivi des structures publiques de coopération : syndicats mixtes, GIP et autres

22 et 23 septembre - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- Appréhender la règlementation et le fonctionnement de ces différentes structures
- Savoir détecter les risques de dérives et comment les limiter
- Mettre en place une stratégie de suivi et de contrôle
- Réaliser des analyses financières de ces structures publiques

Niveau PERFECTIONNEMENT

PUBLIC

- Directeur
- Cadre en charge de contrôles des structures satellites
- Contrôleur de gestion

PRE-REQUIS

- Connaissance de base du statut des GIP et des syndicats mixtes



LE FORMATEUR

Fabien DELCASSO
Conseiller en gestion financière/Direction des Finances et du Contrôle de gestion
Région Occitanie

LE MOT DE L'AFIGESE

Outils de l'action publique concertée et partenariale, les structures de coopérations publiques telles que les GIP et Syndicat Mixtes nécessitent la mise en place d'une stratégie de contrôle qui répond aux enjeux de maîtrise budgétaire et de transparence financière.

PROGRAMME

1. Qu'est-ce qu'un GIP ?
- Présentation et cadre règlementaire
- Pourquoi créer un GIP ?
- Comment fonctionne un GIP ?
- Sur le plan de la Gouvernance
- Sur le plan du financement

Avantages et inconvénients

2. Qu'est-ce qu'un Syndicat Mixte ?
- Présentation et cadre règlementaire
- Pourquoi créer un SM ?
- Comment fonctionne un SM?
- Sur le plan de la Gouvernance
- Sur le plan du financement

Avantages et inconvénients

3. Comment créer un GIP et un SM ?
- Les différentes étapes de création d'un GIP
- Les différentes étapes de création d'un SM

4. Comment dissoudre ou se retirer un GIP et un SM ?

5. Comment organiser une stratégie de contrôle d'un GIP ou d'un SM
- Risques de dérive et comment les limiter
- Mise en place d'une cartographie des risques
- Mise en pace d'un plan de contrôle
- Méthodologie d'analyse financière d'un GIP ou d'un SM ?
- Leviers d'action et mise en œuvre d'un plan d'action

DSP : de la décision au contrôle
Les clés pour piloter efficacement

2 et 3 décembre - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- Comprendre ce qu'est une DSP et la distinguer des autres contrats publics
- Identifier quand et pourquoi choisir une DSP
- Connaître les étapes de passation
- Suivre et contrôler la DSP sur la durée du contrat
- Préparer la fin de contrat et le renouvellement

Niveau PERFECTIONNEMENT

PUBLIC
- Contrôleurs de gestion
- Services gestionnaires de DSP

PRE-REQUIS
Pour les personnes en charge du suivi des DSP

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES
Présentation powerpoint transmise aux participants. Chaque thématique est conclue par une réflexion de groupe et un partage d'expériences (le formateur étant en charge du suivi de plusieurs DSP, des exemples concrets peuvent être données).

LE MOT DE L'AFIGESE
Bien contrôler une DSP, c'est bien la connaître.
Dans le contexte économique actuel (hausse des coûts de l'énergie, tension sur les finances publiques, exigences environnementales et attentes des usagers), le suivi d'une DSP est essentiel pour garantir la qualité et la continuité du service rendu aux usagers.
Il permet de vérifier le respect des engagements contractuels, le bon usage des contributions financières et la maîtrise des dépenses publiques afin de protéger les intérêts de la collectivité et la performance du service public.

PROGRAMME
1. La gestion d'un service public
2. La passation du contrat
3. La rémunération du délégataire
4. Le suivi de la DSP
5. Le contrôle de la DSP
6. La fin du contrat
7. Les 10 mesures de base pour suivre une DSP



LA FORMATRICE

Sylvie BERTRAND
Consultant en management public, anciennement Responsable de l'appui à la performance à la Région des Hauts-de-France.

Formations INTER 2027

Évaluation des Politiques Publiques

Intitulé de la formation	Niveau	Date et Lieux	Page
Le pilotage et l'évaluation de l'action publique locale : comment diffuser des pratiques nouvelles dans son organisation ?	Perfect.	28 et 29 janvier - Paris	p. 35
Démarches et fondamentaux de l'évaluation des politiques publiques	Sensib.	8 et 9 mars - Paris 6 et 7 septembre - visio	p. 36
Développer des pratiques d'évaluation utiles au pilotage stratégique et opérationnel	Perfect.	24 et 25 mai - Paris 22 et 23 novembre - visio	p. 37

Le pilotage et l'évaluation de l'action publique locale : comment diffuser des pratiques nouvelles dans son organisation ?

28 et 29 janvier - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- Décrypter les enjeux actuels du management stratégique au sein des collectivités
- Connaitre les notions fondamentales du pilotage et de l'évaluation
- Connaitre la complémentarité des fonctions d'aide à la décision
- Savoir accompagner au changement par la diffusion de la culture du pilotage et de l'évaluation

Niveau PERFECTIONNEMENT

PUBLIC

• Cadre dirigeant de collectivités ou établissements publics : directeur général, directeur général adjoint, directeur ou chef de services en charge de démarches de pilotage ou d'outils d'aide à la décision des Régions, Départements, Intercommunalités, Communes de plus de 50 000 habitants

PRE-REQUIS

• Avoir suivi au moins un des modules de sensibilisation de l'AFIGESE ou avoir conduit des évaluations de projets ou de politiques publiques



LE FORMATEUR

Gilles ALFONSI
Inspecteur général au sein du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

LE MOT DE L'AFIGESE

Cette offre de formation est proposée conjointement par l'AFIGESE et la Société Française de l'Evaluation (SFE) pour répondre au besoin de renforcement des démarches de pilotage et d'évaluation au sein des collectivités. Une étude réalisée par le CNFPT en coopération avec la SFE met en lumière que « […] l'évaluation fait partie d'un tout plus large, un ensemble d'outils […] pour développer une culture de la performance et de l'amélioration continue dans la collectivité ». Comment utiliser et articuler le mieux possible les différentes fonctions de pilotage : contrôle de gestion, évaluation, audit,… ? et comment diffuser ces pratiques au sein de sa structure ?

PROGRAMME

1. Les enjeux du management stratégique

• Partager les grands enjeux auxquels est confrontée l'action publique locale, les évolutions et transformations impactant les politiques publiques, les organisations, les métiers
• Envisager comment agir.

2. Les fondamentaux du pilotage et de l'évaluation des politiques publiques

• Aborder les notions fondamentales du pilotage et de l'évaluation, et surtout leur mise en pratique

3. La recherche de performance et d'optimisation

• Considérer la performance et l'optimisation sous l'angle de la recherche de l'efficacité des politiques publiques, de qualité du service rendu et de l'efficience

4. Les fonctions d'aide à la décision et leurs outils

• Faire un tour d'horizon des différentes fonctions d'aide à la décision, les réalisations et les pratiques auxquelles elles donnent lieu, envisager leurs complémentarités, leurs spécificités et leurs articulations

5. La diffusion de la culture du pilotage et de l'évaluation, et l'accompagnement au changement

• Définir comment porter une transformation du management pour partager la culture du pilotage et de l'évaluation, d'une part auprès des cadres, d'autre part auprès de l'ensemble des agents

Cette formation en INTRA : 01 49 17 00 01 - z.malih@afigese.fr

Démarche et fondamentaux de l'évaluation des politiques publiques

8 et 9 mars - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

6 et 7 septembre - visio
De 9h30 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux du pilotage et de l'évaluation des politiques publiques
- Élaborer une démarche et déployer un programme d'évaluation utile au pilotage stratégique et opérationnel
- Développer des pratiques concrètes d'évaluation à partir des réalités de votre collectivité

Niveau SENSIBILISATION

PUBLIC

- Responsable de politiques publiques
- Cadre en charge d'animer une démarche d'évaluation
- Non spécialiste bienvenu

PRE-REQUIS

- Aucun



LE FORMATEUR

François FERRERE
Responsable pôle politiques publiques dialoguées
Nantes Métropole

LE MOT DE L'AFIGESE

Cette formation vise à accompagner les cadres appelés à proposer, mettre en place et déployer une démarche d'évaluation des politiques publiques dans leur collectivité.

PROGRAMME

1. Rendre une politiques évaluable
- Nommer les politiques publiques
- Orientations des élus / déclinaison administrative
- La segmentation stratégique
- La chaîne logique d'une politique publique
- Les objectifs stratégiques et opérationnels
- Le rapport à l'usager, les réalisations (prestations, projets...)
- Les documents et les outils de gestion

2. Elaborer et déployer une démarche d'évaluation des politiques publiques
- Les objectifs d'une démarche d'évaluation
- Les principes déontologiques
- Les acteurs et le pilotage
- Le programme pluriannuel d'évaluation
- L'évaluation au service de la réorientation des politiques publiques, du pilotage, des professionnels, des acteurs et des citoyens
- La formation et les échanges de pratiques
- La diffusion de la culture de l'évaluation
- Par quoi commencer pour déployer une démarche d'évaluation

3. L'évaluation en dialogue avec les autres fonctions d'aide au pilotage
- Les différentes fonctions d'aide au pilotage
- Les principales articulations entre entre elles

L'avis des stagiaires

« La formation est allée même au-delà en pointant du concret et des éléments très pragmatiques de la démarche »

« Très bon dosage entre théorie et pratique avec mises en situation pratiques permettant de se mettre en situation »

Développer des pratiques d'évaluation utiles au pilotage stratégique et opérationnel : conception, méthode, outils, livrables

24 et 25 mai - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

22 et 23 novembre - visio
De 9h30 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- Mener ou piloter une démarche d'évaluation dans sa collectivité
- Proposer des outils concrets pour animer les étapes de l'évaluation et formaliser leurs livrables

Niveau PERFECTIONNEMENT

PUBLIC

- Personne en charge d'une politique publique et devant conduire son évaluation.

PRE-REQUIS

- Avoir suivi au moins un des modules de sensibilisation de l'AFIGESE ou avoir conduit des évaluations de projets ou de politiques publiques

MATÉRIEL

- Les participants sont invités à apporter des cas qu'ils souhaitent voir abordés

LE MOT DE L'AFIGESE

Cette formation se veut très opérationnelle : véritable boîte à outils pour mener vos premières évaluations au sein de votre collectivité.

PROGRAMME

1. Le mandat
- Bien définir la politique publique évaluée et le besoin d'évaluation
- Associer les bons acteurs

2. Le référentiel
- Choisir de vraies questions évaluatives

3. La collecte
- Utiliser des méthodes fiables et faciles à mobiliser
- S'appuyer sur le système de suivi évaluatif
- Analyser collectivement

4. Les conclusions
- Répondre aux questions évaluatives

5. Les préconisations
- Formuler des préconisations opérationnelles

6. La diffusion
- Permettre l'appropriation

7. Critères de qualité d'une évaluation et questions déontologiques



LE FORMATEUR

François FERRERE
Responsable pôle politiques publiques dialoguées
Nantes Métropole

L'avis des stagiaires

« Formation bien structurée, contenu très riche, bonne animation. Retour/ partage expérience +++»

« Réponse claire et opérationnelle sur comment mener une évaluation de manière professionnelle et qui aide les décisionnaires»

« Des outils très intéressants, une méthode claire et précise a été présentée»

Cette formation en INTRA : 01 49 17 00 01 - z.malih@afigese.fr

Formations INTER 2027

Démarches Managériales et Organisationnelles

Intitulé de la formation	Niveau	Dates et Lieux	Page
Parcours « Conduite du changement »			
Prendre en charge la conduite du changement dans le cadre d'un projet Module court	Sensib.	9 mars - visio	p. 39
Communiquer pour promouvoir le changement Module court	Sensib.	2 avril - visio	p. 40
Mesurer les impacts du changement et mobiliser les acteurs Module court	Sensib.	14 mai - visio	p. 41
Comment structurer une démarche de pilotage et mettre en synergie les fonctions et les métiers de l'aide à la décision ?	Sensib.	14 et 15 juin - Paris	p. 42

Prendre en charge la conduite du changement dans le cadre d'un projet

Parcours « Conduite du changement »

Module court*

9 mars - Visio
De 14h00 à 17h00 (3h)

OBJECTIFS

- Piloter la dimension humaine du changement
- Identifier les cycles, les enjeux, les besoins et les impacts d'un accompagnement au changement dans le cadre d'un projet

Niveau SENSIBILISATION

LE MOT DE L'AFIGESE

Cette formation s'inscrit dans le développement des formations Afigese liées aux démarches organisationnelles et managériales. Elle propose ainsi d'améliorer la posture du chef de projet dans son accompagnement aux démarches de performance.

PUBLIC

Tout cadre chargé de mettre en œuvre un projet et de porter le changement auprès des équipes (DGS/Responsables financiers, contrôleurs de gestion, chef de projet, chargé de mission…

PRÉ-REQUIS

- Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Approche théorique et échange de pratiques

PROGRAMME

1. Identifier le changement

- Identifier les enjeux et les objectifs associés à la conduite du changement
- Structurer les instances nécessaires pour conduire le changement
- Cerner le périmètre du projet et l'impact du changement
- Présentation d'outils pour bien identifier le changement

2. Actionner et suivre le changement

- Informer sur l'avancement du projet pour assurer une participation active des acteurs
- Evaluer pour adapter dans la durée

LES FORMATRICES



Colette COUTURE-NEULAT
Auteure et Coach en performance, Ingénieure en Chef Territoriale



Florence VANHEE
Directrice du pilotage et de l'accompagnement au changement
Ville et Communauté urbaine de Dunkerque

*Les 3 modules courts font partie d'une série (accessible en totalité ou partiellement)

Cette formation en INTRA : 01 49 17 00 01 - z.malih@afigese.fr

Communiquer pour promouvoir le changement

Parcours « Conduite du changement »

Module court*

2 avril - Visio
De 14h00 à 17h00 (3h)

OBJECTIFS

- Piloter la dimension humaine du changement
- Identifier les cycles, les enjeux, les besoins et les impacts d'un accompagnement au changement dans le cadre d'un projet

Niveau SENSIBILISATION

LE MOT DE L'AFIGESE

Cette formation s'inscrit dans le développement des formations Afigese liées aux démarches organisationnelles et managériales. Elle propose ainsi d'améliorer la posture du chef de projet dans son accompagnement aux démarches de performance.

PUBLIC

Tout cadre chargé de mettre en œuvre un projet et de porter le changement auprès des équipes (DGS/Responsables financiers, contrôleurs de gestion, chef de projet, chargé de mission…

PRÉ-REQUIS

- Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Approche théorique et échange de pratiques

PROGRAMME

1. Comprendre et faire comprendre le changement.

- Elaborer le plan de communication pour accompagner le changement
- Informer et promouvoir le projet de changement
- Présenter les phases du changement

2. Promouvoir le changement.

- Adopter les postures de communication efficaces
- Ecouter pour entendre : croyances, valeurs, besoins, attentes, objections
- Dresser la cartographie influente des acteurs
- Saisir les mécanismes de résistance pour apporter une réponse

LES FORMATRICES



Colette COUTURE-NEULAT
Auteure et Coach en performance, Ingénieure en Chef Territoriale



Florence VANHEE
Directrice du pilotage et de l'accompagnement au changement
Ville et Communauté urbaine de Dunkerque

*Les 3 modules courts font partie d'une série (accessible en totalité ou partiellement)

Mesurer les impacts du changement et mobiliser les acteurs

Parcours « Conduite du changement »

Module court*

14 mai - Visio
De 14h00 à 17h00 (3h)

OBJECTIFS

- Piloter la dimension humaine du changement
- Identifier les cycles, les enjeux, les besoins et les impacts d'un accompagnement au changement dans le cadre d'un projet

Niveau SENSIBILISATION

LE MOT DE L'AFIGESE

Cette formation s'inscrit dans le développement des formations Afigese liées aux démarches organisationnelles et managériales. Elle propose ainsi d'améliorer la posture du chef de projet dans son accompagnement aux démarches de performance.

PUBLIC

Tout cadre chargé de mettre en œuvre un projet et de porter le changement auprès des équipes (DGS/Responsables financiers, contrôleurs de gestion, chef de projet, chargé de mission…

PRÉ-REQUIS

- Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Approche théorique et échange de pratiques

PROGRAMME

1. Mesurer les impacts du changement.

- Cartographier les acteurs
- Etudier les conséquences du changement par typologie d'agents
- Analyser les risques encourus
- Anticiper les actions

2. Mobiliser les acteurs.

- Impulser des stratégies de mise en mouvement
- Co-construire un plan de conduite du changement
- Partager et valoriser

LES FORMATRICES



Colette COUTURE-NEULAT
Auteure et Coach en performance, Ingénieure en Chef Territoriale



Florence VANHEE
Directrice du pilotage et de l'accompagnement au changement
Ville et Communauté urbaine de Dunkerque

*Les 3 modules courts font partie d'une série (accessible en totalité ou partiellement)

Comment structurer une démarche de pilotage et mettre en synergie les fonctions et les métiers de l'aide à la décision ?

14 et 15 juin - Paris
De 9h30 à 17h00 (12h)

OBJECTIFS

- Etablir un diagnostic des besoins de pilotage de sa collectivité
- Proposer des démarches et des outils d'aide au pilotage pour répondre à ces besoins
- Initier ou prioriser ces démarches, et les inscrire dans la durée

Niveau SENSIBILISATION

PUBLIC

- Cadre en responsabilité d'initier et d'animer des démarches et des outils de pilotage

PRÉ-REQUIS

- Aucun

MÉTHODES D'ANIMATION

- Ateliers et échanges sur les besoins de pilotage au sein des collectivités des participants («diagnostic flash»)
- Exercices et échanges à partir d'outils concrets
- Les documents des participants décrivant les outils en place ou en projet au sein de leur collectivité seront mis à profit



LE FORMATEUR

Gilles ALFONSI
Inspecteur général au sein du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

LE MOT DE L'AFIGESE

Cette formation porte la proposition de décloisonner les démarches, les outils et les métiers de l'aide au pilotage pour simplifier leur appropriation et renforcer leur utilité au service de la conduite stratégique et opérationnelle des activités.

PROGRAMME

Introduction. Les enjeux du pilotage de l'action publique locale

1. Les démarches de pilotage et leurs outils pour répondre aux besoins des décideurs politiques et administratifs
- Identifier et prioriser les besoins des décideurs
- Envisager des démarches et des outils qui fédèrent
- Structurer une ou des démarches pérennes et les outils correspondants
- Mener des efforts particuliers sur des enjeux spécifiques

2. Les fonctions, les métiers et les compétences de l'aide au pilotage, et leurs synergies pour conduire les politiques publiques et des organisations
- Concevoir et formaliser le rôle des différentes fonctions d'aide au pilotage
- Associer et renforcer les compétences techniques
- Structurer et impulser le dialogue de gestion
- Prioriser des articulations structurantes
- Soutenir des projets emblématiques

3. Comment commencer, comment réorienter, comment conforter une démarche de pilotage ?
- Proposer, enrichir ou infléchir une démarche de pilotage
- Prioriser les chantiers en privilégiant la production
- Déterminer et initier la simplicité à haute plus-value immédiate.

Biographies des formateurs de l'AFIGESE

CONTRÔLE DE GESTION

FINANCES PUBLIQUES LOCALES

Fabien DELCASSO

Fort d'une expérience dans le contrôle de gestion et le suivi des structures satellites, il a piloté au sein de la Ville de Montpellier et de sa métropole la démarche d'expérimentation à la certification des comptes.
Depuis 2021, Fabien DELCASSO est en charge de déployer au sein de la Région Occitanie un contrôle interne comptable financier à la hauteur des enjeux de sécurisation des fonctions comptables et de la certification des comptes.

Régis DELATTRE

Chef de service Expertises Financières à la Métropole Européenne de Lille, Régis DELATTRE était auparavant Responsable de secteur au sein d'une direction opérationnelle de la Région des Hauts de France. Il affiche 16 ans d'expérience dans un cabinet d'expertise comptable en qualité de cadre associé avant d'intégrer la Région Nord-Pas de Calais en 2007. Élu maire adjoint en charge des finances d'une commune (18 000 habitants) et conseiller communautaire, il intervient régulièrement pour le compte d'organismes de formation.

Anne-Sophie FARDEL

Après plusieurs années passées en cabinet d'expertise-comptable, elle a mis son diplôme d'expert-comptable et de commissaire aux comptes au profit des collectivités territoriales pendant plus de 20 ans en tant que responsable du CG et du pilotage de la performance. J'ai en particulier développé des outils d'aide à la décision et au pilotage juridique et financier des partenaires extérieurs (délégataires de SP, associations, sociétés publiques...). Elle exerce aujourd'hui les fonctions de directrice des Finances et du Conseil de gestion de la Ville de Beauvais et de l'Agglomération du Beauvaisis.

Alain PERELSTEIN

Alain Pérelstein a travaillé 10 ans dans le secteur marchand comme consultant et contrôleur de gestion et 25 ans au sein des collectivités locales ou il a crée plusieurs services contrôle de gestion. Diplomé d'économie, d'un CESA contrôle de gestion et d'un e-MBA, il est l'auteur ou co-auteur de plusieurs ouvrage et articles. Anciennement Responsable de l'appui à la performance à la Région des Hauts-de-France, il est actuellement Consultant en management public.

Bruno STAVY

Expert-comptable de formation, il a œuvré durant plusieurs années au sein de cabinets d'audit et de conseil spécialisés auprès des CT. Depuis 2001, il a mis en place la fonction contrôle de gestion au sein d'une communauté d'agglomération et de deux conseils régionaux. Aujourd'hui, à la Région Occitanie, avec son équipe, il est chargé de l'animation d'un système de pilotage au moyen d'un système d'information décisionnel. Il intervient également dans la formation des contrôleurs de gestion territoriaux pour le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (INSET et INET).

Marie-Christine BARANGER

Spécialiste de la comptabilité patrimoniale, Marie-Christine BARANGER a rejoint en 2014 la Direction des finances et des Achats de la Ville de Paris après plusieurs expériences en lien avec le secteur local au sein du ministère des finances. Agent comptable à la Société du Grand Paris, elle est désormais Agent comptable principal à l'Office National des Forêts. Membre du Conseil d'administration de l'AFIGESE, elle copilote le groupe de travail Qualité des comptes et certification.

Richard BIENCOURT

Spécialiste de la fiscalité locale, Richard BIENCOURT a travaillé pendant de nombreuses années au sein de collectivités locales. Ses missions principales en matière de TVA consistaient à sécuriser la récupération de la taxe sur les projets structurants et à développer l'expertise fiscale en interne. Il est désormais Conseiller aux Décideurs Locaux à la DRFIP Auvergne Rhône Alpes et département du Rhône.

Juliette BOUSQUET

Directrice Générale Adjointe Finances, Achats publics et informatique de la ville de Sceaux depuis près de 15 ans et diplômée d'un Master en collectivités locales et finances publiques, elle affiche plus de 20 ans d'expérience professionnelle dans les services financiers des collectivités locales. Elle intervient régulièrement auprès d'organismes de formation (CNFPT, université) et a participé à plusieurs ouvrages de finances locales.

Pierre COUTURIER

Directeur Général Adjoint du pôle performance au sein du Conseil Départemental du Loiret, Pierre COUTURIER est diplômé d'un Exécutive MBA du groupe HEC. Il affiche plus de 25 ans d'expériences professionnelles en finances locales dont 15 ans au sein de collectivités territoriales. Grâce à ses compétences, il intervient au sein d'autres organismes de formation tels que le CNFPT, l'INET ou encore l'ENACT.

Damien DELAINE

Directeur adjoint des finances mutualisé entre une agglomération et deux villes, d'une formation en contrôle de gestion et finances des entreprises et des marchés, ses précédentes expériences sur une dizaine d'années en collectivités furent plus orientées en contrôle de gestion externe et interne dans des Villes et agglomération. Chacune de ces expériences, à différent degrés, lui ont permises de construire, piloter et éprouver différentes démarches d'optimisation.

Christophe DUPUCH

Adjoint au chef de service de l'expertise comptable au sein de la Direction des Finances, Paris, Christophe DUPUCH affiche plus de 20 ans d'activité au sein des collectivités locales dans le domaine financier. Il assure à l'heure actuelle des missions d'appui et d'expertise sur l'ensemble des sujets financiers auprès des services de la Ville de Paris et accompagne les démarches de fiabilisation des processus comptables et de qualité des comptes, dans le cadre notamment de l'expérimentation à la certification des comptes.

Guillaume FOQUÉ

Analyste financier dette et trésorerie au sein de la Métropole Européenne de Lille, Guillaume FOQUÉ est diplômé d'un mastère en audit et contrôle de gestion à SKEMA LILLE. Après un parcours dans le secteur privé comme consultant et contrôleur de gestion, il rejoint en 2010 le secteur public local. Spécialisé sur les sujets de dette, il travaille à la mise en place de nouveaux financements ainsi qu'à des opérations d'optimisation et de réaménagement de dette.

Jérôme NOIRET

Spécialiste de gestion budgétaire, comptable et financière, manager confirmé d'équipes et de projets, Jérôme NOIRET a occupé de nombreux postes de directeur des finances, des affaires juridiques et de la commande publique dans des strates de collectivités différentes. Sa participation et l'animation de réseaux professionnels, la mise en œuvre d'actions de formation, ainsi que des missions d'expertise dans la mise en place de structures publiques s'inscrivent dans une démarche de partage d'expériences et de mutualisation des connaissances et des compétences.

Cédrick SOCKEEL

Cédrick SOCKEEL est Directeur des Finances à la Communauté Urbaine de Dunkerque depuis 2007. De formation publique et privé, il est chargé en particulier de l'analyse financière des budgets de la collectivité et des entités privées et publiques partenaires. Un outil dans le domaine a obtenu en 2009 le prix de l'innovation financière de l'AFIGESE.

Maxence VAN STEIRTEGHEM

Directeur Financier depuis plus de 15 ans en communes, EPCI et syndicat. Maxence Van Steirteghem est un sppécialiste des finances publiques. Il a notamment mis en place une gestion active du patrimoine dans plusieurs collectivités. Formateur au cnfpt.» Spécialiste des finances publiques, il a notamment mis en place une gestion active du patrimoine dans plusieurs collectivités. Formateur au CNFPT.»

DEMARCHES MANAGERIALES ET ORGANISATIONNELLES

Colette COUTURE-NEULAT

Ingénieur Arts et métiers, coach diplômée, elle a été DSI puis chargée de Mission pilotage de la Performance auprès du DGS. Actuellement retraitée, elle a été chargée de mission auprès de la Directrice Générale Adjointe Ressources, Directrice de Projet, notamment sur la dématérialisation, elle était également Présidente de la Commission Formation et Responsable des formations dans le domaine « Démarches Managériales et Organisationnelles » à l'Afigèse. Elle a aussi publié un livre au sujet de la performance.

Florence VANHEE

Directrice du pilotage et de la modernisation à la Communauté Urbaine de Dunkerque, Florence VANHEE affiche 20 ans d'expérience professionnelle dans l'analyse financière et budgétaire. Depuis 2006, elle intervient dans différents organismes de formation sur la gestion publique. Elle a également animé, en partenariat avec Arafat Benamer le groupe de travail AFIGESE sur « les relations entre associations et collectivités », lieu de partage d'expériences entre praticiens.

EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Gilles ALFONSI

Inspecteur général au sein du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis. Diplômé d'études approfondies en sociologie, il s'est spécialisé dans le pilotage de l'action publique, l'animation de démarches d'évaluation et l'articulation des fonctions d'aide à la décision (observation, analyse de gestion, conseil en organisation...). Il est aussi impliqué dans la promotion d'outils innovants (système d'information décisionnel, projet Open Data...).

François FERRERE

François Ferrere est actuellement Responsable du pôle politiques publiques dialoguées au sein de la Direction Démocratie et Stratégie à Nantes Métropole et Ville de Nantes. Formé à l'expertise de l'action publique locale, il travaille depuis 10 ans dans l'évaluation des politiques publiques au sein des collectivités territoriales. Depuis plusieurs années, il se spécialise dans l'évaluation participative et l'hybridation des approches entre dialogue citoyen et évaluation des politiques publiques.

Formation
BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer par courriel à : formation@afigese.fr

ou inscription en ligne sur : www.afigese.fr/inscriptions-aux-formations/

COLLECTIVITÉ ou ORGANISME : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : ..... Tel : .....

Nom et prénom du responsable RH : ..... Courriel : .....

CT et leurs EP de moins de 10 000 habitants ☐
CT et leurs EP de 10 000 à 20 000 habitants ☐
CT et leurs EP de 20 000 à 50 000 habitants ☐
CT et leurs EP de 50 000 à 100 000 habitants ☐
CT et leurs EP de plus de 100 000 habitants ☐
Autres organismes publics ☐
Secteur Privé ☐

Membre de l'AFIGESE Oui ☐ Non ☐

Membre de l'ACCD'OM* Oui ☐

* Association des Communes et Collectivités d'Outre Mer

PARTICIPANT

NOM : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Service : .....

Courriel : ..... Tel : .....

Secteur d'activité : Finances ☐ Contrôle de Gestion ☐ Évaluation ☐ Management ☐ Autre ☐

Courriel de facturation (obligatoire) : .....

N° de SIRET : ..... ***Code service CHORUS PRO :*** .....

N° d'engagement CHORUS PRO : .....

Je souhaite m'inscrire à la formation suivante :

Code : .....

Titre : .....

Date : .....

Lieu : .....

Fait à : ..... Le : .....

Accord de l'organisme donné par
Le

AFIGESE – Organisme de formation – Enregistrement administratif n°5244-04074-44 délivré par la Préfecture de la Région Pays de la Loire. NB : Tout participant souhaitant se désister devra informer par écrit l'AFIGESE. Tout dédit effectué dans les 15 jours précédant le début de la session de formation entrainera le règlement de 50% du prix de la prestation. Tout dédit effectué dans les 8 jours précédant le début de la formation entrainera le règlement intégral du prix de la prestation. Le nombre de places est limité, les inscriptions sont retenues dans l'ordre d'arrivée.
En complétant ce bulletin d'inscription, j'accepte que les données mentionnées soient utilisées par les services de l'AFIGESE afin de traiter mon inscription en formation et pour recevoir des informations en lien avec les activités de l'association. Je peux à tout moment demander la suppression de mes données à l'adresse contact@afigese.fr.

GRILLE TARIFAIRE

Formation en présentiel

ORGANISMES	Prix pour une formation d'1 journée (6h)		Prix pour une formation de 2 journées (12h)	
	Adhérents 2027	Non adhérents 2027	Adhérents 2027	Non adhérents 2027
Secteur public				
Collectivités territoriales et leurs établissements publics				
Moins de 10 000 hab.	270 €	333 €	494 €	613 €
De 10 à 20 000 hab.	300 €	374 €	547 €	679 €
De 20 à 50 000 hab.	343 €	437 €	623 €	777 €
De 50 à 100 000 hab.	379 €	478 €	677 €	847 €
Plus de 100 000 hab.	437 €	545 €	775 €	976 €
Autres organismes publics				
	437 €	545 €	775 €	976 €
Secteur privé				
		1 500 €		2 500 €
Individuel				
	333 €	420 €	600 €	748 €

Formation en distanciel

ORGANISMES	Prix pour une formation d'1 journée (6h)		Prix pour une formation de 2 journées (12h)	
	Adhérents 2027	Non adhérents 2027	Adhérents 2027	Non adhérents 2027
Secteur public				
Collectivités territoriales et leurs établissements publics				
Moins de 10 000 hab.	217 €	271 €	395 €	541 €
De 10 à 20 000 hab.	243 €	302 €	437 €	566 €
De 20 à 50 000 hab.	275 €	349 €	494 €	619 €
De 50 à 100 000 hab.	302 €	385 €	541 €	676 €
Plus de 100 000 hab.	349 €	437 €	609 €	779 €
Autres organismes publics				
	349 €	437 €	609 €	779 €
Secteur privé				
		1 000 €		2 000 €
Individuel				
	260 €	330 €	465 €	580 €

15% de réduction
à partir du 2ème agent inscrit à la même session de formation

10% de réduction
pour les collectivités membres de l'ACCD'OM

Module court de 3h

Adhérents 2026	Non adhérents 2026
130 €	180 €

FINANCEMENT

Vous êtes agent territorial

Le compte personnel d'activité

Chaque année, l'administration établi un programme annuel de formation, en fonction de ses besoins, en vue de la formation de ses agents : c'est le plan de développement des compétences. Ce plan distingue d'une part, les actions de formation statutaire et d'autre part, les actions de formation continue.

Qui prend en charge les frais de formation ? Soit l'administration où le fonctionnaire exerce ses fonctions, soit l'administration à l'initiative de laquelle cette formation est organisée.

Quelle est la marche à suivre ? Lors de l'entretien annuel ou en contactant le service du personnel ou le responsable hiérarchique.

Le CPF dédié aux agents publics

Le projet de loi sur la transformation de la fonction publique pose le principe de la conversion (en heures ou en euros) des droits au CPF (compte personnel de formation) acquis par les agents publics et par les salariés ayant effectué une mobilité, soit :

• les personnels qui rejoignent le secteur public après avoir exercé une «activité relevant du code du travail» ;

• ceux qui rejoignent le privé après avoir occupé un emploi public ;

• ceux qui exercent à la fois des activités dans le public et dans le privé. Les agents concernés disposent déjà de deux compteurs au sein du système d'information de la Caisse des dépôts.

Le CPF permet à l'agent public d'accéder à une qualification ou de développer ses compétences dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle.

Consultez vos droits et démarches sur moncompteformation.gouv.fr

Le congé de formation professionnelle (CFP)

Le congé de formation professionnelle est ouvert à l'ensemble des agents publics, titulaires ou contractuels, des trois versants de la fonction publique.

Qui prend en charge les frais de formation? Le fonctionnaire placé en congé de formation professionnelle.

Quelle est la marche à suivre ? Obtenez un devis auprès de l'organisme de formation puis prenez contact avec le service formation de votre administration afin de solliciter un CFP.

Vous êtes élu

Financement par la collectivité

La loi du 3 février 1992 a institué un véritable droit à la formation.

Ce nouveau droit individuel est ouvert à l'ensemble des Maires, adjoints, conseillers municipaux mais aussi aux conseillers départementaux et régionaux ainsi qu'aux membres de communautés de communes, d'agglomération ou de communautés urbaines. Le coût de la formation est assumé par la collectivité.

Financement par le DIF élu

Tous les élus locaux bénéficient de 20 heures de Droit Individuel à la Formation par an, cumulable, et ce jusqu'à six mois après la fin de leur mandat. Les formations éligibles sont celles relatives à l'exercice du mandat, dispensées par un organisme agréé par le Ministre de l'Intérieur mais également, celles sans lien avec l'exercice du mandat, notamment pour acquérir des compétences nécessaires à la réinsertion professionnelle à l'issue du mandat. Le DIF élus permet une prise en charge des frais de formation directement par la Caisse des Dépôts et Consignations.

Vous êtes salarié

Concernant le financement de votre formation, rapprochez-vous de votre entreprise (OPCO, DIF, CIF ou contrat de professionnalisation, etc.) pour bénéficier d'une prise en charge.

Vous êtes sans emploi

Rapprochez-vous de votre agence Pôle Emploi pour bénéficier d'une prise en charge.

MODALITÉS et RÈGLEMENTS

Les prix des formations comprennent :

- La prestation de formation
- Le support de formation au format numérique
- Le déjeuner
- Les pauses café
- Les frais de dossier

À savoir : tous nos prix sont nets de taxes

Conditions de règlement

Le bulletin d'inscription est à renvoyer à l'AFIGESE 10 jours avant la formation. Une confirmation vous sera envoyé sous 48h. La collectivité ou l'organisme s'engage à procéder au règlement financier dès réception de la facture dématérialisée attestant du service fait et de l'attestation de présence délivrée lors de la formation.

Désistement du participant

Tout participant souhaitant se désister devra informer l'AFIGESE par écrit.
Tout dédit effectué dans les 15 jours précédant le début de la session de formation entraînera le règlement de 50% du prix de la prestation. Tout dédit effectué dans les 8 jours précédant le début de la formation entraînera le règlement intégral du prix de la prestation.

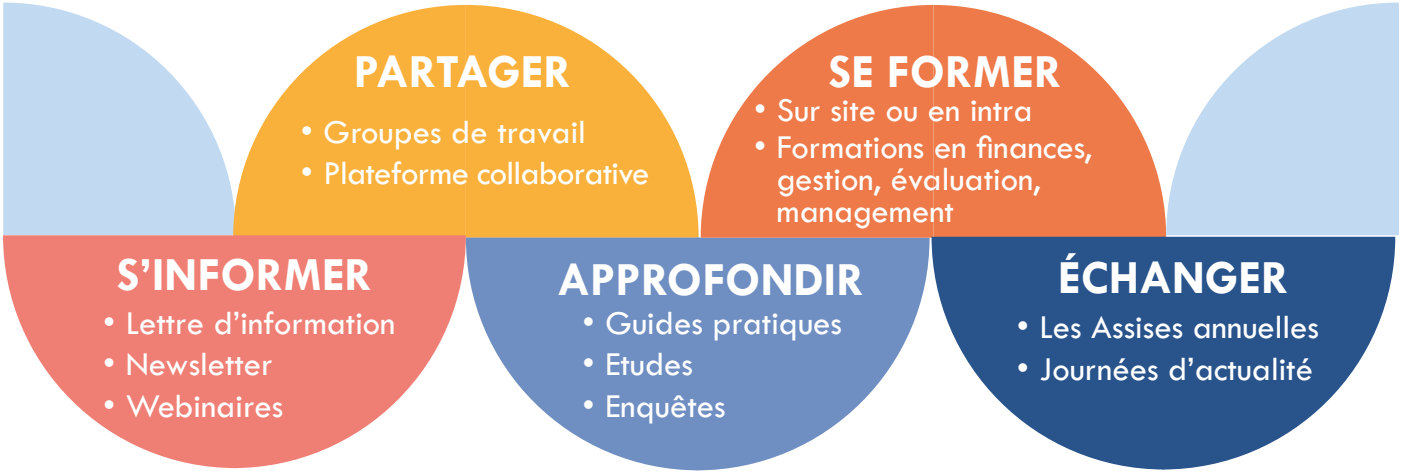
Annulation ou report de la formation

L'AFIGESE se réserve le droit d'annuler ou de reporter, sans dédommagement, une formation qui ne réunit pas les conditions nécessaires à son bon fonctionnement.

Confidentialité des supports

Il est strictement interdit de dupliquer ou de reproduire les supports de cours remis aux stagiaires.

L'AFIGESE : le réseau national des financiers, contrôleurs de gestion, évaluateurs et managers des collectivités territoriales



ADHEREZ A L'AFIGESE !

- En téléchargeant le **dossier d'adhésion** en ligne sur notre site internet et en nous renvoyant le bulletin d'adhésion accompagné de la délibération.
- En nous contactant : **contact@afigese.fr ou 02 28 25 45 15**

L'association compte plus de 1000 adhérents (collectivités territoriales, organismes publics, individuels) répartis sur toute la France et les Outre-Mer.
Forte de son réseau de praticiens, les activités de l'AFIGESE reposent sur les échanges de savoirs et savoir-faire se donne pour objectif la diffusion des acquis professionnels par l'information, le débat et la formation.

Il n'est jamais trop tard pour adhérer et bénéficier de nombreux avantages tels que :

- Des **tarifs réduits** sur les formations (pour l'ensemble des agents de l'organisme), les journées d'actualité et les Assises
- La participation à un **groupe de travail** (fiscalité et dotations, certification des comptes, SID, ...)
- Accès à notre **espace collaboratif dédié aux adhérents**
- L'**envoi gratuit de l'ensemble des productions** de l'AFIGESE (guides pratiques, études, ...)
- La diffusion gratuite des **offres d'emplois** de la collectivité adhérente
- Des tarifs avantageux avec nos **partenaires presse**

Renseignements inscriptions

formation@afigese.fr

01 49 17 00 09 I 06 76 12 22 15

Centre de formation :

2, boulevard de la libération
Bâtiment B1, Seine Pleyel
93 200 SAINT-DENIS

Organisme agréé par le Ministère pour la formation des élus locaux

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
Liberté
Égalité
Fraternité

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION

L'AFIGESE est une association agréée **organisme de formation.**
Enregistrement administratif n°5244-04074-44 délivré par la Préfecture de la Région Pays de la Loire.

DATADOCKÉ

AFIGESE

Réseau des financiers, gestionnaires et évaluateurs des collectivités territoriales

Siège : 1, avenue de l'Angevinière - BAL n°3 - 44800 SAINT-HERBLAIN
contact@afigese.fr ▫ Tel : 02 28 25 45 15
Siret 430 454 694 00059 - APE 9499Z